

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 10 décembre 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

En exercice : 11

Présents : 06

Absents : 05

Votants : 06

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Date de la convocation : 02/12/2025

Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération 2025-12D18 – Location saisonnière d'un studio situé a 2ème étage du bâtiment A de la Maison de crest-Voland

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2024-05D11 fixant le loyer et les charges pour le studio d'une surface de 27m² situé au 2 ème étage du bâtiment A de la Maison de Crest-Voland.

Ce studio sera loué à l'Office de Tourisme Intercommunal de Crest-Voland pour la saison hivernale 2025/2026 pour un salarié, il propose donc de fixer le loyer global pour la saison.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- Fixe le loyer global à 1 400.00 € + 200 € de charges pour la période hivernale de 4 mois, du 09 décembre 2025 au 09 avril 2026 ;
- Dit que la convention de mise à disposition sera établie avec l'employeur ;
- Autorise le maire où son représentant à signer les conventions et toute pièce s'y rapportant.

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire
Christophe RAMBAUD

